

Formation Ecrivain Public :

Notre formation « écrivain public », entièrement gratuite, a pour objectif de donner des outils aux personnes désireuses de s'engager dans la lutte contre les exclusions liées à l'écriture via une [permanence d'écrivain public](#) au sein du réseau PAC.



La formation propose différents angles d'approche : connaissance des publics, techniques d'écriture, éducation permanente, déontologie, connaissances techniques...

D'une durée de 135 heures (120h de cours théoriques et pratiques + 15h de stage), elle s'adresse aussi bien aux particuliers qu'à des personnes employées, détachées par leur association ou leur administration.

Pour postuler, trois étapes :

Programme (sous réserve de légères modifications)

Présentation du projet et des enjeux de la formation (3h)

Histoire des politiques sociales et culturelles (3h)

Les écrivaines et écrivains publics, acteurs d'éducation permanente, théorie et pratique (18h)

Déontologie, compétences et limites de la fonction (3h)

Exercices pratiques et mises en situation (6h)

Approche théorique et pratique de l'écoute active (12h)

Migrations et droit des personnes étrangères (6h)

Approche de la pauvreté (6h)

Illettrisme et spécificités de l'alphabétisation (3h)

Fonctionnement des CPAS (3h)

Discriminations en Belgique (3h)

Stéréotypes, préjugés et discriminations (3h)

Approche de la communication interculturelle (6h)

Notions de législation sociale (3h)

Eléments de législation fiscale (3h)

Les politiques d'activation des personnes hors emploi (6h)

Gestion des émotions (6h)

Agir en éducation permanente, par l'écriture ou l'animation : échange d'expériences

Vers l'action collective : outils d'animation (12h)

Outils, répertoires, réseau des écrivaines et écrivains publics (3h)

Evaluation de la formation (3h)

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter Arno Zanella - ecrivain.public@pac-liege.be
ac-liege.be
04/221.70.33, ou Aurélie Quintart –
a.quintart@pac-liege.be
- 04/221.70.36

